L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JUIN 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No 51 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 16 JUIN 1847.

LA PRESSE ANGLAISE ET LA GUERRE.

La nouvelle de la prise de Vera Cruz est arrivée en Angleterre dans les premiers jours de mai, et le ton des articles que cette nouvelle a inspirés à la presse anglaise, prouve de la façon la plus formelle l'étonnement causé par la soumission de cette ville et par la chute de l'imprenable château de San Juan de Ulloa. Le *Times* de Londres qui a, on le sait, l'habitude de ne nous guères ménager, tout en exprimant la surprise de la rapidité de notre conquête, s'emporte en invectives des plus violentes contre ce qu'il appelle notre injustice et notre cruauté. Le bombardement de Vera Cruz lui inspire la plus profonde horreur! Un siége, ainsi conduit, est au dire du *Times*, le comble de l'inhumanité; cela outrage toutes les lois divines et humaines!

Est-ce que par hazard le *Times* compte parmi ses trente mille lecteurs beaucoup de gens qui se laisseront prendre à ces hypocrites doléances à sa sensibilité d'apparat! Nous ne le croyons point. Le peuple anglais doit conserver encore assez de probité naturelle pour comprendre que dans cette circonstance les Etats-Unis se sont conformés aux lois ordinaires de la guerre; il se rappellera d'ailleurs les circonstances où ses flottes et ses armées ont fait bien autrement de mal que les nôtres. Les exemples seraient nombreux, si on se donnait la peine de les chercher. Dans notre pays même, les Anglais n'ont-ils pas sans pitié détruit la ville de Washington! Dans la guerre contre Mehemet Ali, leurs canons à la Paixhans n'ont-ils pas fait éprouver d'horribles désastres à Saint Jean d'Acre! Et les faubourgs de Canton, rasés de fond en comble par leurs bombes et leurs boulets, ne montrent-ils pas aussi que les Anglais ne reculent pas devant un bombardement? Leurs massacres dans le Pendjab, leurs cruautés, accompagnées d'atroces perfidies, dans les différentes parties de l'Inde, leur alliance avec des sauvages pleins de férocité dans leur dernière guerre contre nous, ne sont-ce pas là des preuves frappantes de la façon dont nos détracteurs entendent l'humanité et les ménagements envers leurs ennemis? On pourrait souhaiter aux Anglais de n'avoir pas à se taire, sous ce rapport, plus de reproches que nous.

Afin de mieux justifier l'horreur qu'il éprouve, le *Times* a bien soin de ne pas faire mention des ménagemens que le général Scott a su mettre dans sa conduite. Il ne dit point que le commandant américain avait eu soin de faire savoir à l'avance qu'il comptait attaquer la ville avec le canon, et d'autoriser tous les non-combattans à quitter avant le jour fixe. Ceux qui n'ont pas profité de cette permission, sont ceux qui ne l'ont pas voulu ou qui se sont imaginés que les Américains échoueraient dans leur entreprise. Il leur a fallu bien vite changer de conviction.

Le *Times* aura beau faire; la prise de Vera-Cruz n'en restera pas moins un beau fait d'armes, où toutes les lois de la guerre ont été religieusement observées. Aucun acte grave d'inhumanité n'est venu souiller la gloire du vainqueur. Sans doute le bombardement est l'une des plus rudes méthodes que l'on puisse employer pour réduire une ville; il cause rapidement des désastres considérables, mais par le fait, il en fait souvent bien moins que des méthodes plus lentes. Il a les défauts des moyens heroiques, mais il en a aussi les avantages. Le mal est plus grand dans un temps donné, mais il ne se prolonge pas. La prise de Vera Cruz en est une preuve nouvelle. A quoi bon d'ailleurs cette espèce de justification? Le general Scott n'en a pas besoin, et l'espèce d'attaque dirigée contre lui et ses braves par le *Times* restera, aux yeux des gens impartiaux, ce qu'elle est en effet; un signe de la jalousie dont ne peuvent jamais se défendre les Anglais lorsqu'il s'agit de la gloire des Américains.

Mexique.—Les dernières dates de cette ville vont jusqu'au [illegible] mai. La capitale du Mexique est toujours dans un état de complète anarchie. Le general Bravo a donné sa démission, et l'on assure que le general Rincon en a fait autant. L'arrivée du general Almonte est confirmée. Le gouvernement l'avait [illegible] nommé commandant general de l'Etat de Vera Cruz; il avait en consequence demandé qu'on lui confiât des forces suffisantes pour [illegible]. Il était sur le point de se rendre à son poste lorsque le 24 on vint l'arrêter et l'emprisonner. Le gouvernement n'a point fait connaître la cause de cette résolution aussi violente, mais on suppose qu'il a entre les mains des preuves évidentes de la trahison d'Almonte.

Les généraux Valencia et Salas sont partis pour San Luis de Potosi afin d'aller y prendre le commandement de l'armée du Nord.

Les rapports [illegible] sont toujours incomplets, [illegible] confusion et obscurité. Ils prouvent d'ailleurs combien le Mexique est divisé. Durango a voté pour Elorriaga, [illegible] pour Almonte, Zacatecas pour Lafragua. L'ancienne législature d'Oajaca s'est prononcée pour Herrera, tandis que la nouvelle qui est du parti revolutionnaire, a donné son vote à Santa Anna.

On pense que le général Scott ne rencontrera point d'opposition serieuse jusqu'à Mexico; les travaux de fortification que l'on a faits à Rio Frio, paraissent une espèce de plaisanterie et ne pourront guère offrir de résistance. Les fortifications que l'on a entreprises autour de Mexico, ne seront pas non plus très formidables. Quant au nombre des soldats qui les defendront, les journaux mexicains le grossissent singulièrement. Suivant leur version, le 26 mai, il y avait déjà dans la ville 19,000 hommes; l'Etat de Guanaxuato en envoyait 3000, le sud de l'Etat de Mexico autant; Mechoacan 2,000 et Queretaro 1,000. Nous verrons à quoi se réduiront ces chiffres redoutables quand le général Scott se présentera devant Mexico.

Santa est decidément le plus fécond fabriquant de proclamations qui existe au monde. Quelques jours avant la lettre par laquelle il donnait sa demission, lettre qui par parenthèse n'est pas des plus courtes, il avait adressé à ses concitoyens un long *factum* plein de professions de patriotisme et d'appels guerriers. Il conjure le peuple de se rallier contre les envahisseurs; il declare que son apathie causera le démembrement du pays; il supplie le clergé de sacrifier une partie de sa richesse pour repousser une nation d'heretiques; et enfin, comme il est toujours à lui-même sa dernière fin, il proteste qu'il est guidé par le devouement le plus absolu à l'indépendance et à l'intégrité de sa patrie. C'est toujours le même refrain; mais ce refrain donne de valeur à chaque repetition. L'affaire d'Almonte pourrait bien nous apprendre ce que vaut réellement le patriotisme de Santa-Anna.

☞ Le juge Nicholls de Donaldsonville est mort le 12 courant, à la suite d'assez longues souffrances auxquelles avait succedé un grand affaissement physique. Le *Vigilant* consacre à cet honorable citoyen un article nécrologique dont nous extrayons les passages suivants:

Né en 1790 dans le Maryland, le juge Nichols s'appliqua fort jeune aux etudes les plus serieuses. Condisciple des hommes les plus en renom il devint l'un des ornements de l'état. Arrivé en Louisiane, nos hommes d'état le jugèrent favorablement et apprecièrent le mérite de l'avocat que les circonstances avaient rapproché d'eux et le nommèrent Juge de Paix. Il s'acquitta avec talent et distinction des pénibles devoirs de sa charge. Il prit les armes en 1814 et 1815 contre les Anglais et se fit remarquer par sa valeur et son courage.

Fatigué par de longs travaux, il voulut se retirer avant le temps d'une carrière qu'il avait parcourue d'une manière si brillante. Il se réfugia dans la vie privée, où sa santé reclamait les soins de sa famille et de ses amis. Il vint fixer sa residence à Donaldsonville, où il acquit la sympathie et le respect dus à son noble caractère et à son esprit élevé.

Le juge Nicholls laisse un nom justement honoré et le souvenir d'une haute capacité jointe à une élévation de caractère peu commune. Sa vie entière consacrée au service du pays et les travaux qui ont illustré sa carrière, loin de contribuer à sa fortune, lui ont permis à peine d'amasser pour les jours du repos quelques restes conservés par ses dures economies.

Chronique Locale.

Premiere Cour de District. — Les individus suivans, accusés de vol, John Smith, Thomas Lynch, Timothy Tyren, William Fitzgerald, Remi Boyce et Charles Cloud, ont été conduits à la Cour pour entendre la lecture de leur acte d'accusation: ils se sont déclarés non coupables.

La Cour s'est occupée ensuite de l'affaire de Henry Murphy, accusé d'escroquerie. A 3 heures la séance a été levée, et la garde du jury confiée au sherif.

Recorder Baldwin. — James McMahon a comparu hier devant le recorder Baldwin, sous la prevention d'avoir blessé, d'un coup de [illegible] Thomas Kelly [illegible] envoyé à la Cour criminelle.

5me Cour de District.—Cette Cour est saisie en ce moment d'une affaire de la plus haute importance pour le public en général. C'est celle de J. H. Hatch et autres *vs* F. G. Arnauld et autres. Les plaignants sont propriétaires des terres situées entre la paroisse de Jefferson et le lac Pontchartrain. Ils prétendent que les défendeurs ont intercepté la libre communication du chemin de la Maitairie, en faisant des fossés, des entourages et des canaux; lesquels causent de grands dommages aux plaignants ainsi qu'au public. Ils demandent en conséquence à la Cour d'ordonner que le chemin de la Maitairie soit ouvert jusqu'aux Cannes Brulées, alléguant que c'est un droit incontestable du public. Les dommages réclamés par les plaignants s'élèvent à $5000. Les avocats des demandeurs sont MM Preston et Pepin; pour les défendeurs, MM. Roselius et Labarre. L'affaire sera continuée aujourd'hui.

Recorder Genois.—La femme Francis De Forest a été arrêtée hier par la police de la première Municipalité, à la requête de James Evans, volontaire licencié, qui accuse ladite Francis de lui avoir escamoté une somme de $40.—Elle a été renvoyée par devant la premiere Cour de District.

Un individu nommé Bernardo a été conduit devant le recorder pour avoir assailli John F. Woodward. Son examen a été différé.

Coup de Soleil.—Un ouvrier du nom de A. McDonnell a été frappé hier d'un coup de soleil, dans la rue Tchoupitoulas. Il s'en allait tranquillement chez lui, lorsque tout-à-coup on le vit tomber sur la banquette, sans connaissance. Des soins lui ont été de suite prodigués, mais le pauvre malheureux est mort quelques heures après.

Rixe.—Dimanche soir, à une heure assez avancée, le jardin de Ste Hélène, situé sur le canal Carondelet, a été le théâtre d'une rixe entre M. Joseph Omdas et M. Supervielle. Celui-ci a reçu un coup de poignard; la blessure n'offre pas de gravité.

Un voleur.—La police de la 2e municipalité a arrêté hier, à la requête de M. H. G. Fanis, un nommé Charles Coghlan, sous la prévention d'avoir enlevé à bord du steamer des E. U. le Telegraph, un lingot d'argent de la valeur de $1240. Coghlan comparaitra ce matin devant le recorder Baldwin.

Enquetes—Le coroner Spedden a tenu hier une enquête sur le corps d'un nègre, dont le nom est inconnu, et que l'on a trouvé noyé dans le fleuve, en face de la presse à coton de la 3e municipalité. Il a été rendu un verdict en conséquence.

Une autre enquête a été pratiquée sur le corps d'un jeune nègre, dont on ignore le nom, et qui paraissait âgé d'environ dix ou douze ans. Le cadavre a été retiré du fleuve, en face de la fonderie, dans la 3e municipalité.

Blessures—L'esclave Peter, appartenant à M. E. Verret, a été blessé dimanche soir, de l'autre bord du fleuve, à deux milles environ au-dessous d'Alger, d'un coup de couteau que lui a porté au cou un autre esclave nommé Thomas, et appartenant à M. Robira. La blessure est si grave que l'on désespère presque des jours de Peter.

Conseil de la Municipalité No 2—Séance de mardi soir. Présidence du recorder Baldwin.

D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $11,422. 88 cts; les dépenses à $6,401. 37: balance en caisse ce jour $6,021 51.

Un message du Maire est lu. Le Conseil est informé par ce magistrat que les dépenses faites pour la réception des volontaires récemment arrivés du Mexique, s'élèvent à la somme de $1,100. Le Maire recommande au Conseil la nécessité de faire une appropriation à cet effet, conformément à une résolution passée par le Conseil Général. La résolution du Conseil Général ayant été lue, M. Pearson présente une résolution à l'effet d'autoriser le trésorier à payer les dites dépenses; pourvu cependant qu'elles ne s'élèvent pas à $500. Cette résolution est adoptée.

On donne lecture d'une communication du voyer, transmettant au Conseil une proposition cachetée de M. Fergus Gardère, qui se charge de fournir à la Municipalité des tranches de cypre pour l'usage des wharfs; et aussi plusieurs propositions cachetées de différents individus pour le nettoiement des différents districts de la Municipalité. Toutes ces propositions sont ouvertes et lues au Conseil, et sur motion, elles sont référées au comité des rues et debarcadères.

Une pétition de M. Charles Lemaitre, relative à quelque réclamation, est référée au comité des finances.

Une communication de M. Breedlove, l'ex-trésorier, relative à sa conduite officielle, est, sur motion de M. Peters, ordonnée à l'impression.

Une communication de John Crow, conducteur de voiture, demandant la remise d'une amende de $20 imposée sur lui pour violation d'une ordonnance de ce Conseil, concernant les voitures publiques, est référée au comité des réclamations.

Le Conseil, après avoir adopté plusieurs résolutions de peu d'importance, s'ajourne.

Accidents.—On lit dans le *Messager* de St Jacques du 12 juin:

Mercredi dernier, M. Adolphe Maiarcher se trouvant sur un radeau que l'on amarrait, devant son habitation, eut la jambe prise dans un câble d'amarre qui la lui coupa entièrement à 3 pouces environ au-dessous de la cheville du pied. Une amputation a été immédiatement faite un peu au-dessus.

M. Theodore Huguette en voulant dégager la jambe de M. Maiarcher, a eu trois doigts de la main fortement comprimés, le bout de l'un même, (le medium) a été, dit on, entièrement enlevé.

— Le même jour, un colporteur se trouvant devant l'habitation du Dr. Dabovat mit la main dans sa poche où se trouvait un pistolet chargé; ayant sans doute touché la détente, le coup partit et lui enleva le pouce.

Le Gomer.—Un accident bien cruel est arrivé, le 1er mai, à bord de la frégate à vapeur le Gomer, mouillée sur la rade de St-Vaast-la Hougue. Dans une des salves, tirées à l'occasion de la fête du roi, deux marins ont été horriblement mutilés. L'un d'eux est mort des suites de l'amputation qu'on lui a faite. Son cadavre a été rapporté à Cherbourg.

Marine.—Le brick *St-Mary* est entré à Norfolk le 5 courant; et le *Nautilus* en est sorti le 7 pour se rendre à l'Arsenal Maritime de Gosport.

Le coton en Angleterre.—On peut se faire une idée des funestes effets qu'aurait pour l'Angleterre une forte réduction de la récolte des cotons en parcourant la statistique suivante, qui comprend les progrès faits par le commerce du coton depuis un demi-siècle, et le nombre de personnes auxquelles ce produit fournit des moyens de travail dans le Royaume-Uni.

En 1760, la valeur annuelle des cotonnades fabriquées en Angleterre ne s'élevait qu'à 200,000 livres sterling, et l'importation du produit brut ne dépassait pas, en 1786, vingt millions de livres.

En 1846, la consommation a atteint le chiffre de 1,585,000 balles, c'est-à-dire plus de six cents quatorze millions de livres. Quant au nombre de personnes employées dans les manufactures, on l'estime à 316,000, ce qui, en supposant un revenu de 100 livres sterling en moyenne à chacune, donnerait un total brut de 31,600,000 livres, perçues par l'industrie cotonnière. C'est ce qui faisait dire, l'autre jour, à M. Bright, dans un meeting, que le coton était aussi indispensable aux habitans du comté de Lancastre que la pomme de terre aux Irlandais.

Finances.—Une des circonstances financières qui préoccupent le plus en ce moment le gouvernement anglais, c'est la nécessité où il va peut-être se trouver, avant la fin de ce mois, de rembourser une quantité considérable de bills de l'échiquier. Il y en a pour une somme de neuf millions de liv. sterlings, ($25,000,000 de francs) dont l'échéance tombe le 21 mai prochain. Le chancelier de l'échiquier a déjà décidé d'élever l'intérêt de ces bills à 5 p. 0/0, afin d'engager ceux qui les ont entre les mains à les faire renouveler. Mais il n'est pas probable que les porteurs de bills les renouvellent, et même avec un intérêt de 5 pour cent, dans un moment où le taux ordinaire de l'intérêt s'élève dans la banque à 8 et 10 p. 0/0. On croit, par conséquent, qu'il faudra en convertir une partie en dette consolidée, et cette opération ne pourrait pas avoir lieu sans entraîner une forte baisse dans les cours des consolidés anglais.

Un couple lilliputien.—On assure que le général Tom Thumb est sur le point de se marier. Il a trouvé une femme dont la taille convient à la sienne; elle est âgée de 15 ans, ne pèse que 19 livres 1/2, et n'a que trente pouces de hauteur. Il faut des époux assortis. A eux deux ils auront moins de cinq pieds et ne pèseront pas cinquante livres.

Etherisation.—M. le docteur Cazenave, médecin, directeur de l'asyle des aliénés de Pau, a fait, le 15 avril, une expérience d'éthérisation sur la personne d'une folle. Cette malheureuse, qui depuis cinq mois n'avait pu prendre ni nuit ni jour une minute de repos, a été soumise à l'inhalation de la vapeur de l'éther.

Son agitation s'est promptement calmée, et elle a été plongée après cinq aspirations dans un état d'insensibilité complète, qui a duré vingt cinq minutes. Au bout de ce temps, la torpeur a cessé sans qu'aucun symptôme de désordre se soit manifesté. C'est la première fois, croyons-nous, que l'éthérisation est pratiquée sur des aliénés pendant l'accès.

On comprend quel puissant concours elle peut offrir à la médecine pour le traitement des maladies mentales. M. Cazenave se propose de renouveler ses expériences et de les étendre à des cas d'épilepsie pendant l'attaque.

Perfectionnement.—Un chimiste de Madrid vient de découvrir le moyen d'extraire de l'eau un gaz hydrogène carboné, propre à l'éclairage et aux usages domestiques. Sa couleur est très brillante, sans odeur ni fumée. L'abondance de la matière première et la facilité de l'extraction permettent de donner ce gaz à très bas prix.

Une voix [illegible].—Tout n'est pas roses dans la carrière diplomatique, demandez plutôt à M. le comte Bresson. Cet ambassadeur [illegible] C'est lui que M. [illegible] distance. Voici [illegible]

[illegible] dans la précipitation, et peut-être aussi dans la satisfaction du triomphe, on a négligé certaines précautions essentielles; les clauses du contrat prêtent au vague; le ministère espagnol, ouvertement hostile, paraît disposé à les éluder. Tout est donc maintenant en question! La perfide Albion l'emporte. Si la position de M. Bresson eût été tenable à Madrid, il serait peut-être revenu à son poste, mais il y a impossibilité absolue. Il dépend de M. Rossi de tout concilier, par un échange. On prendra volontiers la place de ce diplomate cosmopolite. Voilà le secret de l'empressement dont a été l'objet le 1er mai, M. le nonce du pape, au dîner donné par M. Guizot.

FEUILLETON.

LA DERNIERE INCARNATION DE VAUTRIN.

TROISIEME PARTIE.

ENTRE MONSIEUR LE PROCUREUR-GENERAL ET JACQUES COLLIN.

(Voir l'*Abeille* du 15 juin.)

XI.

Un coup de théâtre.

Lorsqu'on annonça monsieur [illegible] le procureur-général, il fit un signe [illegible] entrer?

Monsieur de Grandville, qui [illegible] cette visite, voulut s'entendre avec le [illegible] sur la manière de terminer l'affaire Lucien. La conclusion ne pouvait plus être celle qu'il avait trouvée de concert avec Camusot, la veille, avant la mort du pauvre poète.

—Asseyez-vous, monsieur Camusot, dit monsieur de Grandville en tombant sur son fauteuil.

Le magistrat, seul avec le juge, laissa voir l'accablement dans lequel il se trouvait. Camusot regarda monsieur de Grandville et aperçut sur ce visage si ferme une pâleur presque livide, et une fatigue suprême, une prostration complète qui dénotaient des souffrances plus cruelles peut-être que celles du condamné à mort à qui le greffier avait annoncé le rejet de son pourvoi en cassation. Et cependant cette lecture, dans les usages de la justice, veut dire: Préparez-vous, voici vos derniers moments!

—Je reviendrai, monsieur le comte, dit Camusot, quoique l'affaire soit urgente....

—Restez, répondit le procureur-général avec dignité. Les vrais magistrats, monsieur, doivent accepter leurs angoisses et savoir les cacher. J'ai eu tort, si vous vous êtes aperçu de quelque trouble en moi....

Camusot fit un geste.

—Dieu veuille que vous ignoriez, monsieur Camusot, ces extrêmes nécessités de notre vie! On succomberait à moins! Je viens de passer la nuit auprès d'un de mes plus intimes amis (je n'ai que deux amis, c'est le comte Octave de Bauvan et le comte de Sérizy). Nous sommes restés, monsieur de Sérizy, le comte Octave et moi, depuis six heures hier au soir jusqu'à six heures ce matin, allant à tour de rôle du salon au lit de madame de Sérizy, en craignant chaque fois de la trouver morte ou pour jamais folle! Desplein, Bianchon, Sinard n'ont pas quitté la chambre avec deux gardes malades. Le comte adore sa femme. Pensez à la nuit que je viens d'avoir entre une femme folle d'amour et mon ami fou de désespoir. Un homme d'état n'est pas désespéré comme un imbécile! Sérizy, calme comme sur son siége au Conseil d'Etat, se tordait sur son fauteuil pour nous offrir un visage tranquille. Et la sueur couronnait ce front incliné par tant de travaux. J'ai dormi de cinq à sept heures et demie, vaincu par le sommeil, et je devais être ici à huit heures et demie pour ordonner une exécution. Croyez-moi, monsieur Camusot, lorsqu'un magistrat a roulé durant toute une nuit dans les abîmes de la douleur en sentant la main de Dieu appesantie sur de nobles cœurs, il lui est bien difficile de s'asseoir là, devant son bureau, et de dire froidement: "— Faites tomber une tête à quatre heures! anéantissez une créature de Dieu pleine de vie, de force, de santé." Et cependant, tel est mon devoir!... Abimé de douleur, je dois donner l'ordre de dresser l'échafaud.... Le condamné ne sait pas que le magistrat éprouve des angoisses égales aux siennes. En ce moment, liés l'un à l'autre par une feuille de papier, moi la Société qui se venge, lui le Crime à expier, nous sommes le même devoir à deux faces, deux existences cousues pour un instant par le couteau de la loi. Ces douleurs si profondes du magistrat, qui les plaint, qui les console?... notre gloire est de les enterrer au fond de nos cœurs! Le prêtre avec sa vie offerte à Dieu, le soldat et ses mille morts données au pays, me semblent plus heureux que le magistrat avec ses doutes, ses craintes, sa terrible responsabilité. Vous savez qui l'on doit exécuter? un jeune homme de vingt-sept ans, beau comme notre mort d'hier, blond comme lui, dont nous avons obtenu la tête contre notre attente, car il n'y avait à sa charge que les preuves du recel. Condamné, ce garçon n'a pas avoué! Il résiste depuis soixante-dix jours à toutes les épreuves, en se disant toujours innocent. Depuis deux mois, j'ai deux têtes sur les épaules! Oh! je paierais son aveu d'un an de ma vie, car il faut rassurer les jurés!... Jugez quel coup porté à la justice si quelque jour on découvrait que le crime, pour lequel il va mourir, a été commis par un autre. A Paris, tout prend une gravité terrible, les plus petits incidents judiciaires deviennent politiques. Le jury, cette institution que les législateurs révolutionnaires ont crue si forte, est un élément de ruine sociale; car elle manque à sa mission, elle ne protège pas suffisamment la Société. Le jury joue avec ses fonctions. Les jurés se divisent en deux camps, dont l'un ne veut plus de la peine de mort, et il en résulte un renversement total de l'égalité devant la loi! Tel crime horrible, le parricide, obtient dans un département un verdict de non culpabilité (1), tandis que dans tel autre un crime, ordinaire pour ainsi dire, est puni de mort! Que serait-ce, si, dans notre ressort, à Paris, on exécutait un innocent!

—C'est un forçat évadé, fit observer timidement monsieur Camusot.

—Il deviendrait entre les mains de l'Opposition et de la Presse un agneau pascal! s'écria monsieur de Grandville, et l'Opposition aurait beau jeu pour le savonner, car c'est un Corse fanatique des idées de son pays, ses assassinats sont les effets de la *vendetta*!... Dans cette île, on tue son ennemi, et l'on se croit, et l'on est cru très honnête homme.... Ah! les vrais magistrats sont bien malheureux! Tenez, ils devraient vivre séparés de toute société, comme jadis les pontifes. Le monde ne les verrait que sortant de leurs cellules à des heures fixes, graves, vieux, vénérables, jugeant à la manière des grands-prêtres dans les sociétés antiques, qui réunissaient en eux le pouvoir judiciaire et le pouvoir sacerdotal! On ne nous trouverait que sur nos siéges.... On nous voit aujourd'hui souffrant ou nous amusant comme les autres!.... On nous voit dans les salons, en famille, citoyens, ayant des passions, et nous pouvons être grotesques au lieu d'être terribles!...

Ce cri suprême, scandé par des repos et des interjections, accompagné de gestes qui le rendaient d'une éloquence difficilement traduite sur le papier, fit frissonner Camusot.

—Moi, monsieur, dit Camusot, j'ai commencé hier aussi l'apprentissage des souffrances de notre état!.... j'ai failli mourir de la mort de ce jeune homme, il n'avait pas compris ma partialité, le malheureux s'est enterré lui-même....

—Eh! il fallait ne pas l'interroger, s'écria monsieur de Grandville, il est si facile de rendre service par une abstention....

—Et la loi! répondit Camusot, il était arrêté depuis deux jours!...

—Le malheur est consommé, reprit le procureur-général. J'ai réparé de mon mieux ce qui, certes, est irréparable. Ma voiture et mes gens sont au convoi de ce pauvre faible poète. Sérizy a fait comme moi, bien plus, il accepte la charge que lui a donnée ce malheureux jeune homme, il sera son exécuteur testamentaire. Il a obtenu de sa femme, par cette promesse, un regard où luisait le bon sens. Enfin, le comte Octave assiste en personne à ces funérailles.

—Eh bien! monsieur le comte, dit Camusot, achevons notre ouvrage. Il nous reste un prévenu bien dangereux. C'est, vous le savez aussi bien que moi, Jacques Collin. Ce misérable sera reconnu pour ce qu'il est....

—Nous sommes perdus! s'écria monsieur de Grandville.

—Il est en ce moment auprès de votre condamné à mort, qui fut jadis au bagne pour lui, ce que Lucien était à Paris....son protégé! Bibi-Lupin s'est déguisé en gendarme pour assister à l'entrevue.

—De quoi se mêle la police judiciaire?.... dit le procureur-général, elle ne doit agir que par mes ordres!....

— Toute la Conciergerie saura que nous tenons Jacques Collin.... Eh bien! je viens vous dire que ce grand et audacieux criminel doit posséder les lettres les plus dangereuses de la correspondance de madame de Sérizy, de la duchesse de Maufrigneuse et de mademoiselle Clotilde de Grandlieu.

—Etes-vous sûr de cela?.... demanda monsieur de Grandville en laissant voir sur sa figure une douloureuse surprise.

— Jugez, monsieur le comte, si j'ai raison de craindre ce malheur. Quand j'ai développé la liasse des lettres saisies chez cet infortuné jeune homme, Jacques Collin y a jeté un coup d'œil incisif, et a laissé échapper un sourire de satisfaction à la signification duquel un juge d'instruction ne pouvait pas se tromper....Un scélérat aussi profond que Jacques Collin se garde bien de lâcher de pareilles armes. Que direz-vous de ces documens entre les mains d'un défenseur que le drôle choisira parmi les ennemis du gouvernement et de l'aristocratie? Ma femme, pour laquelle la duchesse de Maufrigneuse a des bontés, est allée la prévenir, et dans ce moment, elles doivent être chez les Grandlieu à tenir conseil....

—Le procès de cet homme est impossible! s'écria le procureur-général en se levant et parcourant son cabinet à grand pas. Il aura mis les pièces en lieu de sûreté....

—Je sais où, dit Camusot.

Par ce seul mot, le juge d'instruction effaça toutes les préventions que le procureur-général avait conçues contre lui.

—Voyons! dit monsieur de Grandville en s'asseyant.

—En venant de chez moi au Palais, j'ai bien profondément réfléchi à cette désolante affaire. Jacques Collin a une tante, une tante naturelle et non artificielle, une femme sur le compte de laquelle la police politique a fait passer une note à la Préfecture. Il est l'élève et le dieu de cette femme, la sœur de son père, elle se nomme Jacqueline Collin. Cette drôlesse a un établissement de marchande à la toilette, et à l'aide des relations qu'elle s'est créées par ce commerce, elle pénètre bien des secrets de famille. Si Jacques Collin a confié la garde de ces papiers sauveurs pour lui à quelqu'un, c'est à cette créature; arrêtons-la....

Le procureur-général jeta sur Camusot un fin regard qui voulait dire: "Cet homme n'est pas si maladroit que je le croyais hier; seulement il est [illegible] jeune encore, il ne sait pas manœuvrer les guides de la justice.

—Mais, dit Camusot en continuant, pour réussir, il faut changer toutes les mesures que nous avons prises hier, et je venais vous demander vos conseils, vos ordres....

Le procureur-général prit son couteau à papier et en frappa doucement le bord de la table, par un de ces gestes familiers à tous les penseurs quand ils s'abandonnent entièrement à la réflexion.

—Trois grandes familles en péril! s'écria-t-il.... Il ne faut pas faire un seul pas de clerc!... Vous avez raison, avant tout, suivons l'axiôme de Fouché: *Arrêtons!* Il faut réintégrer au secret à l'instant Jacques Collin.

—Nous avouons ainsi le forçat! C'est perdre la mémoire de Lucien....

—Quelle affreuse affaire! dit monsieur de Grandville, tout est danger.

En ce moment le directeur de la Conciergerie entra, non sans avoir frappé; mais un cabinet comme celui du procureur-général est si bien gardé, que les familiers du parquet peuvent seuls frapper à la porte.

—Monsieur le comte, dit monsieur Gault, le prévenu demande à vous parler.

—A-t-il communiqué avec quelqu'un? demanda le procureur-général.

—Avec les détenus, car il est au préau depuis sept heures et demie environ. Il a vu le condamné à mort qui paraît avoir causé avec lui.

Monsieur de Grandville, sur un mot de monsieur Camusot qui lui revint comme un trait de lumière, aperçut tout le parti qu'on pouvait tirer, pour obtenir la remise des lettres, un aveu, de l'intimité de Jacques Collin avec Théodore Calvi. Heureux d'avoir une raison pour remettre l'exécution, il appela par un geste monsieur Gault près de lui.

—Mon intention, lui dit-il, est de remettre à demain l'exécution; mais qu'on ne soupçonne pas ce retard à la Conciergerie. Silence absolu. Que l'exécuteur paraisse aller surveiller les apprêts. Envoyez ici, sous bonne garde, ce prêtre espagnol, il nous est réclamé par l'ambassade d'Espagne. Les gendarmes amèneront le sieur Carlos par votre escalier de communication, pour qu'il ne puisse voir personne. Prévenez ces hommes, afin qu'ils se mettent deux à le tenir, chacun par un bras, et qu'on ne le quitte qu'à la porte de mon cabinet. Etes-vous bien sûr, monsieur Gault, que ce dangereux étranger n'a pu communiquer qu'avec les détenus?

—Ah! au moment où il est sorti de la chambre du condamné à mort, il s'est présenté pour le voir une dame....

Ici les deux magistrats échangèrent un regard, et quel regard!

—Quelle dame? dit Camusot.

—Une de ses pénitentes.... une marquise, répondit monsieur Gault.

—De pis en pis! s'écria monsieur de Grandville en regardant Camusot.

—Elle a donné la migraine aux gendarmes et aux serviteurs, reprit monsieur Gault interloqué.

—Rien n'est indifférent dans vos fonctions, dit sévèrement le procureur-général. La Conciergerie n'est pas murée comme elle l'est pour rien. Comment cette dame est-elle entrée?...

—Avec une permission en règle, monsieur, répliqua le directeur. Cette dame, parfaitement bien mise, accompagnée d'un chasseur et d'un valet de pied, en grand équipage, est venue voir son confesseur avant d'aller à l'enterrement de ce malheureux jeune homme que vous avez fait enlever....

—Apportez-moi la permission de la préfecture, dit monsieur de Granville.

—Elle est donnée à la recommandation de son excellence le comte de Sérizy.

—Comment était cette femme? demanda le procureur-général

—Ça nous a paru devoir être une femme comme il faut.

—Avez-vous vu sa figure?

—Elle portait un voile noir....

—Qu'ont-ils dit?

—Mais une dévote avec un livre de prières!.. que pouvait-elle dire!.... Elle a demandé la bénédiction de l'abbé, s'est agenouillée....

—Se sont-ils entretenus pendant longtemps? demanda le juge.

—Pas cinq minutes; mais personne de nous n'a rien compris à leurs discours, ils ont parlé vraisemblablement espagnol.

—Dites-nous tout, monsieur, reprit le procureur-général. Je vous le répète, le plus petit détail est, pour nous, d'un intérêt capital. Que ceci vous soit un exemple!

—Elle pleurait, monsieur.

—Pleurait-elle réellement?

—Nous n'avons pas pu le voir, elle cachait sa figure dans son mouchoir. Elle a laissé trois cents francs en or pour les détenus....

—Ce n'est pas elle! s'écria Camusot.

—Bibi-Lupin, reprit monsieur Gault, s'est écrié: — *C'est une voleuse!*

—Il s'y connaît! dit monsieur de Grandville. Lancez votre mandat! ajouta-t-il en regardant Camusot, et vivement les scellés chez elle, partout! Mais comment a-t-elle obtenu la recommandation de monsieur de Sérizy?... Apportez-moi la permission de la préfecture.... allez, monsieur Gault! Envoyez-moi promptement cet abbé. Tant que nous l'aurons là, le danger ne saurait s'aggraver. Et, en deux heures de conversation, on fait bien du chemin dans l'âme d'un homme.

—Surtout un procureur-général comme vous, dit finement Camusot.

—Nous serons deux, répondit poliment le procureur-général.

Et il retomba dans ses réflexions.

—On devrait créer, dans tous les parloirs de prison, une place de surveillant, qui serait donnée avec de bons appointemens, comme retraite aux plus habiles et aux plus dévoués agents de police, dit-il après une longue pause. Bibi-Lupin devrait finir là ses jours. Nous aurions un œil et une oreille dans un endroit qui veut une surveillance plus habile que celle qui s'y trouve. Monsieur Gault n'a rien pu nous dire de décisif.

—Il est si occupé, dit Camusot; mais, entre les Secrets et nous, il existe une lacune, et il n'en faudrait pas. Pour venir de la Conciergerie à nos cabinets, on passe par des corridors, par des cours, par des escaliers. L'attention de nos agens n'est pas perpétuelle, tandis que le détenu pense toujours à son affaire. Il s'est trouvé, m'a-t-on dit, une dame déjà sur le passage de Jacques Collin, quand il est sorti du Secret pour être interrogé. Cette femme est venue jusqu'au poste des gendarmes, en haut du petit escalier de la Souricière, les huissiers me l'ont dit, et j'ai grondé les gendarmes à ce sujet....

—Oh! le Palais est à reconstruire en entier, dit monsieur de Grandville; mais c'est une dépense de vingt à trente millions!... Allez donc demander trente millions aux Chambres pour les convenances de la Justice!

On entendit le pas de plusieurs personnes et le son des armes. Ce devait être Jacques Collin. Le procureur-général mit sur sa figure un masque de gravité sous lequel l'homme disparut. Camusot imita le chef du Parquet. En effet, le garçon de bureau du cabinet ouvrit la porte, et Jacques Collin se montra, calme et sans aucun étonnement.

—Vous avez voulu me parler, dit le magistrat, je vous écoute.

—Monsieur le comte, je suis Jacques Collin, je me rends!

Camusot tressaillit, le procureur-général resta calme.

H. DE BALZAC.

(*à continuer.*)

(1) Il existe dans les bagnes vingt-trois parricides à qui l'on a donné les bénéfices des circonstances atténuantes!

Décédée hier à 1 heure et 1/2 de l'après-midi, dame AMELIE BANDEZ, épouse de J. H. FASSY, âgée de 48 ans. Les amis et connaissances de son mari et de son fils ainé sont priés d'assister à son enterrement, qui partira de son ancienne demeure, 179, rue de Chartres, à 4 heures 1/2 de l'après-midi, sans autre invitation de la part de sa famille.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire South Carolina, Owen, pr Vigo et Cadix.
Barque Edwin, Frumm, pr Cork.
Elliott, Watts, pr Boston.
Mary Hopner, pr Cork.
Altorf, Prince, pr Waterford.
Brick G B Lamar, Hayes, pr New York.
Tweed, Hand, pr Cork.
Goelette Eleanor Stephens, Hall, pr New York.
Tioga, Collins, pr Philadelphie.
Albert Rogers, Richard, pr Mobile.
Commerce, Parsons, pr Belize Honduras.
H Plantagnet, Caro, pr Pensacola.
Steamer Thos Jefferson, Scott, pr Cincinnati.

ARRIVES.

Navire Hope, Soule, de Liverpool.
Republic, Blevins, de Brasos.
Barque Shannon, Newell, de Liverpool.
Brick New-Castle, Donnell, de Vera Cruz.
Goelette Paugassett, Knudson, de Brasos.
Gazelle, Davis, de Brasos.
Steamers Cora, Hooper, de Bayou Sara.
Belle Créole, Scott, de Bayou Sara.
Com Perry, Jones, de St-Louis.
Bolivar, McGlaughlan, de Charleston.
St-Landry, Ure, de Baton Rouge.
Corinne, Eager, de St Louis.
Cincinnati, Dustin, de Louisville.
St Paul, Cable, de St-Louis.
Créole, Reynolds, de Mobile.
Mobile, Sutton, de la Mobile.
Courier, Martin, de la Balise.

MEMORANDA.

Le 2 du courant, à la hauteur de Gun Key, le navire Hope, capitaine Soule, a vu un gros navire entièrement démâté.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

	D'EUROPE.	D'AMERIQUE.
Sarah Sands, (Ang)	....	....
Cambria, (Ang)	4 juin	1er juil
Ulca, (Fr)	1er juin	16 juil
Caledonia, (Ang)	19 juin	16 juil
Washington, (Ang)	1er juil	1er juin

☞ Le navire HOPE, est actuellement en déchargement en face des magasins rouges de la 3me. Mté. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis sous cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics.
16juin L H GALE, 93, Commune.

☞ Le navire français FERRIERE, cap. A Guelen, venant de Bordeaux, est maintenant en débarquement vis-à-vis le marché aux légumes 1ère Mté. Les consignataires sont requis de prendre leur permis et de venir prendre livraison de leurs marchandises d'ici à 5 jours, faute de quoi elles seront envoyées dans les magasins publics.
JENKINS & TIGLER,
11juin 95, Commune.

AVIS.—Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français FERRIERE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
JENKINS & TIGLER,
12juin 95, Commune.

A VENDRE. En débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
80 barriques vin, marque Bergasse,
70 paniers bouteilles vides,
25 caisses [illegible],
8 balles bouchons plantes, de 30,000 chaque.
H. DUDOUYT,
9juin 3, Toulouse, entre Chartres et Levée.

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

AVIS est par le présent donné que les tableaux d'assessements des propriétés foncières et des esclaves de cette partie de la paroisse formant les municipalités No 1, 2 et 3 sont déposés au bureau des assesseurs, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et qu'ils y resteront exposés pendant trente jours, à partir du 6 juin jusqu'au 15 juillet 1847 inclusivement. 16juin—30

UN Monsieur, d'une profession libérale, voulant apprendre à parler français, desire prendre pension dans une famille française respectable où il serait seul pensionnaire.
Adresse: G. Y., au bureau du Journal.
16 juin—3f

PERDUS.—Deux billets de $200 chaque, portant 6 pour 0/0 d'intérêt, datés du 19 mai 1847, et payables, l'un à un an, l'autre à deux ans de date, tirés par Isaac Norcross, à l'ordre de B. N. Portier. Le public est par le présent prevenu de ne pas négocier ces billets qui ne sont pas endossés par moi.
Le 15 juin 1847. B. N. PORTIER.
16juin—3on10.

Genièvre marque de
ARTICLE VERITABLE.
6 pipes de Schiedam importation directe par la barque Leedes, à vendre par
J F BERCIER & Co,
16juin 54, Vieille Levee.

CHANDELLES de composition—24 caisses petites chandelles, marque de Gross & Dietrich, par le vapeur Jefferson, à vendre par
J F BERCIER & Co,
16juin 54, Vieille Levee.

EN débarquement du navire Providence, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin de Bergasse.
50 caisses olives vertes, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
16 juin Rue St Louis, No. 90

EN débarquement du navire Ferriere, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
36 barils vinaigre, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
juin Rue St-Louis, No 90

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
300 caisses liqueurs assorties, 50 de curaçao; 50 de marasquin, 150 de chipres; 100 de [illegible] 25 de eau-de-fleurs d'oranger; 50 de [illegible] Brunston & Co; 50 de Savon de Marseille; 100 paniers vin de champagne; 2000 do anisette fine et [illegible], en balles de 30 000 chaque; 200 pipes vin de Catalogne; 40 barriques vin rouge; 25 barils vin blanc, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
16 juin Rue St Louis, No 90

VIN de Marseille—50 barriques Bergasse, en débarquement du navire Providence, à vendre par J & J TARDOS,
16juin 13, Conti.

BLANC DE BALEINE — 100 caisses New Bedford, de differentes grandeurs à vendre par J W STANTON & Co,
16 juin Encoignure Magasin et Lafayette

FOIN—500 balles, foin supérieur, de Jersey en débarquement du navire Canon, à vendre par J W STANTON & Co.
16 juin Encoignure Magasin et Lafayette

SUCRE HAVANE—40 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
16 juin 40, Gravier

CONDUIT aux épaves de la 2me Municipalité, rue Baronne
UN CHEVAL bai foncé, avec des bas mais légers, ferrés des quatre pieds, queue et crinière longues, d'environ 16 mains de haut, marque de la selle et du collier.
Le propriétaire est prié de le reclamer d'ici au 26 courant, faute de quoi il sera vendu ce jour là par R. Kerrison, encanteur public.
J. L. WINTER,
16juin cap. de la garde de nuit

LE COURRIER DES ETATS-UNIS, Organe des Populations Franco Américaines. Journal Français, publié à New York, par F. Gaillardet—Ce journal paraît trois fois par semaine, le mardi, jeudi et samedi. Le prix de l'abonnement est de $10 50 par an, franc de port.
On ne peut souscrire pour moins de six mois.
VICTOR HEBERT, libraire,
149 rue de Chartres, est l'agent de ce journal.
Le Courrier des Etats-Unis publie aussi un Semaine Littéraire paraissant tous les samedis, par livraison de trente deux pages sur deux colonnes, et contient le nombre de quarante volumes ordinaires de roman par an. Le prix de la Semaine Litteraire est de $4. 00 par an, franc de port. 15 juin—1m

HISTOIRE Du Consulat et de l'Empire, Par M. A. THIERS.
LA 21me livraison du Consulat et de l'Empire, contenant la fin du 6me volume, est présentement en vente à la librairie de
VICTOR HEBERT,
15 juin 146, rue de Chartres

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.
EN vente à cette librairie, les ouvrages suivants dont il ne reste que très peu d'exemplaires:
A. Dumas Memoires d'un Medecin,
— Comte de Monte Cristo,
— Chevalier de Maison Rouge,
— Dame de Monsoreau,
— Trois Mousquetaires,
— Vingt Ans Après,
— Sylvandire,
Eugene Sue Martin l'Enfant Trouvé,
— Le Juif Errant
— Les Mystères de Paris,
— Mathilde,
E. Serde Paquillo,
F. Soulie Comtesse Monrion,
Thiers Histoire du Consulat et de l'Empire,
Carrere Harlowe,
Constitution de l'Etat de la Louisiane,
Gayarre Histoire de la Louisiane,
Connaissances des temps pour 1847 et 1848
Magasin pittoresque de 1846,
Musee des familles de 1846,
Revue pittoresque de 1845
Echo des feuilletons de 1846 et 1847,
Illustration de 1843 à 1847,
Pieces de theatre, nouvelles et anciennes,
Collections complètes de la semaine litteraire depuis 1845 jusqu'à ce jour. 15 juin

L'ILLUSTRATION, Journal Universel, accompagné de gravures sur bois, paraissant tous les samedis depuis le 4 mars 1843. Abonnement.—A partir du 1er mars—Pour la Nouvelle Orléans [illegible] par an, pour la campagne [illegible], les frais de transport aux frais des abonnés. On ne peut souscrire pour moins de [illegible]
Chaque numero se compose de seize pages in fo., imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui est digne d'exciter l'attention publique dans les évènements contemporains.
On souscrit à la Nouvelle Orléans chez
VICTOR HEBERT Agent,
149 rue de Chartres
N. B.—Les souscripteurs sont prevenus que les premiers numeros de la cinquieme année commençant le 1er mars 1847, à Paris, viennent d'arriver par le navire South Carolina, du Havre. 25 mai

Aux Pharmaciens et Droguistes.
Les soussignés reçoivent par le navire Ferriere un assortiment de drogues telles que
2 caisses ether sulfurique, en 25 flacons chaque,
20 boites papier à cautère,
100 serre bras assortis,
10 flacons essence d'aspic,
2 do essence de citron,
6 do essence de romarin,
3 do essence de Portugal,
6 do essence de lavande,
2 do essence de cedrate,
1 do essence de Bergamotte,
1 do essence de Verolz petits grains,
1 do essence de Verolz bigarade,
6 do essence de thym, blanche,
6 do sulfate de Quinine,
6 cotignons et 4 douzaines sacochées eau de fleur d'oranger,
1 boite manne en larmes.
LOISON & SILVESTRE,
15juin 67 et 36 rue de Chartres

HUILE DE BALEINE—25 barils huile blanche, pour l'hiver, en débarquement et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE CACHALOT—15 barriques huile d'excellente qualité, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE GRAISSE—50 barils à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levee.

BLANC DE BALEINE—300 caisses d'excellentes qualités, de New Bedford, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levee.

JAMBONS—200 barils jambons de Billing, enveloppés et passés au sucre, convenables pour les familles et les hôtels, à vendre en magasin par JOHN O. WOODRUFF & Co,
15 juin 60, Camp

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co,
15 juin 60 Camp

PORC—200 barils porc prime mess, à vendre en magasin par JOHN O WOODRUFF & Co,
15 juin 60 Camp

VIN DE MARSEILLE—50 barriques, vin rouge, en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

CORNICHONS—150 caisses cornichons assortis, olives et capres; aussi, 10 caisses olives à l'huile, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

EAU DE FLEURS D'ORANGER—100 caisses en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—En débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge pour familles; 75 caisses vin muscat; 250 caisses vin Margaux; 10 caisses champignons; 25 barils vin blanc, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—250 caisses sucre brun, jaune et blanc, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, V-Levée.

EN débarquement du navire Ferriere, de Bordeaux
100 caisses vin blanc; 100 do fleur d'orange;
18 barils vin blanc; 18 do vinaigre;
40 barriques vin rouge; 4 quarts pipe Cognac;
50,000 bouchons fins, à vendre par
DUBUCH FRERES,
15 ja No. 77, St-Louis, entre Bourbon Royale

VIN rouge en barriques, en débarquement de la barque Zabeth, de Bordeaux.
Huile d'olive de la marque Possel fils, en bouteilles de 24 onces.
Prunes sèches en caisses de 12 pobans.
Vin rouge en barriques, de differentes qualités.
Vin blanc en barils de do do
Vin rouge en caisses de 1/2 bouteilles et de 24 1/2 bouteilles.
Vin blanc en caisses de 24 demi bouteilles.
Anisette superfine de Marie Brizar et Roger.
Caraçao en grands cruchons, à vendre par
B TALAMON, 122, rue Royale.

Vingt-cinq piastres de récompense.
PARTI marron de chez son maître, le 19 du mois dernier, le nègre MOSES ou MOSES SLATER, âgé de 46 ans, taille d'environ 5 pieds 6 à 7 pouces, très bien constitué; il a un air ouvert et intelligent, les épaules rondes, la tête petite et les jambes arquées. Il est prompt à répondre aux questions qu'on lui fait, et porte la tête basse lorsqu'il parle ou marche. Cet esclave a été [illegible] en novembre 1845, de Norman Frisby, [illegible]
16juin—3 [illegible]

Quartier-Général, LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 5 juin 1847.
AVIS est donné aux commandants des compagnies de la Légion, ainsi qu'à toutes personnes y intéressées, qu'il sera procédé, jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin, au bureau du Brigadier-Général commandant la Légion, à la répartition entre les compagnies en activité de service, conformément au tableau de 1846, de la balance entre mes mains des fonds qui devaient revenir aux compagnies de la Légion qui ont cessé de paraître aux revues régulières depuis le 18 mai 1846.
Toute réclamation relativement à la dite répartition de la part de toute personne intéressée, devra m'être adressée à mon quartier-général avant le jour susdit.
D. AUGUSTIN, Brig.-Général
J. A. Nautré, Aide-de-Camp 7 juin

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 11 juin 1847.
Conseil de la Municipalité No. 2.
Séance de mardi 8 juin 1847.
ATTENDU que c'est l'intention du Conseil de faire élargir la rue Rollignac, entre les rues Front et de la Nouvelle Levée, de manière à lui donner une largeur uniforme depuis la rue Tchoupitoulas jusqu'au Fleuve, en conséquence il est
Résolu, Que le Maire soit autorisé à donner avis, que le Conseil procédera à faire la dite amélioration, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature, approuvé le 3 avril 1832, intitulé: *Acte pour regler l'ouverture, la distribution et l'amélioration des rues et places publiques dans la ville de la Nouvelle Orleans,*" etc.
Il est de plus résolu, Que le dit avis devra être publié en français et en anglais, pendant au moins dix jours dans le *New Orleans Commercial Bulletin* et dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans.*
(Signé) J. BALDWIN, Président.
Approuvé le 10 juin 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No. Deux agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'Acte Législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle Orléans.
A. D. CROSSMAN, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 14 juin 1847. 15 juin

HOTEL DELMONICO, Broadway, New York—P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis du Sud et le public en général, que les constructions qu'ils viennent d'ajouter à leur hôtel sont maintenant ouvertes, et ne seront prêtes à recevoir des familles [illegible] que des messieurs, comme par le passé. L'hotel est tenu entièrement dans le genre Européen.
New York, le 10 juin 1847. 15 juin—3m

Domestiques de maison a louer.
UNE famille étant partie pour l'Europe, on louera plusieurs esclaves, tous bons sujets, parmi lesquels il se trouve une cuisinière, une blanchisseuse et repasseuse, un cocher et domestique de maison, avec [illegible] jeunes esclaves entendus au service d'une maison. S'adresser au faubourg Tremé, rue des Marais, entre Dumaine et Ste Anne, No. 215
15 juin—5

MACHINE A LATTES, patentée.—Cette machine, d'invention toute récente, est maintenant en pleine opération et peut débiter vingt à trente mille lattes par jour. Les lattes sont coupées d'égale épaisseur et largeur, et sont de qualité supérieure. On recevra des ordres et commandes, au magasin du soussigné, ou à la fabrique, à Hurstville, à deux milles au dessus de Lafayette. Les entrepreneurs et autres sont invités à y venir examiner les produits.
GRAY & CAMPBELL,
12 juin—1m 41, Nouvelle Levée.

IMPORTATIONS directes en magasin et à vendre [illegible] barriques vin de Marseille,
100 do vin Bordeaux ordinaire,
50 do supérieur, Haut Brion, Macau, Margaux et Lafitte, 4 do Haut Sauterne; 30 demi do do,
[illegible] quarts Porto [illegible] 45 do do véritable,
[illegible] pipes vin (Des Docks de Londres,
[illegible] quarts Madère [illegible]
[illegible] do supérieur, et directement importé.
40 quarts Jerez supérieur,
[illegible] demi et quarts Cognac A. Seignette, Leger, &c.
[illegible] barils Peach Brandy, 100 caisses claret le quart,
100 do Sauterne, 300 paniers Anisette,
[illegible] caisses Vermouth.
24 mai P. LONGIS, 116, Royale.

SACS EN PITRE &c.—100 balles de 2 1/2 et 3 boisseaux, 80 balles de 4 1/2 pour du maïs, en débarquement du navire California, venant de Londres, et à vendre par McDOWELL & PECK,
24 mai 28, Douane

PLATILLES & BRETAGNES.—12 caisses, reçues par le navire H. H. Boody, venant du Havre, à vendre par
McDOWELL & PECK, 28, Douane

Toiles d'Irlande pour familles.
RECEMMENT reçu directement des manufactures un grand assortiment de toiles d'Irlande, de linons, linges de table, serviettes damassées, toiles à drap, [illegible] et diapers [illegible] le tout sera vendu à diminution de prix, par A. C. GOUGH,
27 av 28, Chartres.

EN débarquement du brick California, de Bordeaux,
40 demi boites Sardines à l'huile,
25 demi do Cèpes à l'huile,
10 douzaines chemises [illegible] Mulhouse.
Convenables pour le marché du Mexique, et ayant droit au drawback," à vendre par
D. LANATA, 9, rue Jefferson
30av

CHAMPAGNE.—En débarquement du navire Charlotte [illegible] du Havre—25 paniers vin de champagne, [illegible] de la marque Sillery [illegible] Brand, en demi [illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE,
31mai 67 rue de Chartres.

COUVERTS GALVANISES.—Les soussignés ont continuellement en main un assortiment d'argenterie galvanisée, tels que couverts de table, desserts, [illegible] à vendre à [illegible] prix. LOISON & SILVESTRE.
67 rue de Chartres

CHEMISES COULEUR.—Une caisse 70 douzaines chemises françaises, dessins nouveaux, bon teint à vendre par les soussignés
LOISON & SILVESTRE,
3 mai 67, rue de Chartres

GINGHAMS.—Cinq caisses, par le navire Constance, à vendre à bon marché par
FK. PERRET, 48, Bienville.
3 juin

MOUCHOIRS de Batiste.—Un bel assortiment, avec ou sans broderies, à vendre par
FK. PERRET, 48, Bienville.
3 juin

RIDEAUX—Un joli assortiment de mousselines brodées pour rideaux, et jeux de rideaux à vendre par FK. PERRET, 48, Bienville.
3 juin

SUCRE—50 boucauts sucre brun, 6 caisses sucre en pains, 25 barils do, 10 barils sucre en poudre, 13 caisses sucre blanc et jaune, de la Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CAFE—200 sacs café fin vert de Laguyra, 120 sacs café vert de Rio, 70 dito café fin vert et blanc de la Havane, 35 dito Java supérieur, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CHANDELLES et SAVON.—300 caisses blanc de baleine de New Bedford, 4, 5 et 6 à la livre.—50 caisses chandelles adamantines, de 6 à la liv.—145 caisses chandelles de suif, Winchester, de 4, 5, 6, 8 et 10 à la liv.—250 caisses savon de Winchester No 1, Jackson et Campbell, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

BOUCHONS ordinaires, bouchons longs et bouchons à damejeannes, à vendre par
B. TALAMON,
29 mai 122, rue Royale

CIGARES—En débarquement du brick Prince de Joinville, 98 milliers Regalias, Cazadores et Millars.—Et en magasin 250 milliers Regalias, Canones, Panetelas, Millars et cigares pressés, des marques les plus réputées, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1er juin 11 et 15, St Louis

RECU par les navires Edgar, Rialto, Avolo e Memphis:
20 pieces merinos noir, 5 do do brun,
150 pieces nankin des Indes, veritable,
2 caisses coutil fil, 1 do do blanc,
2 do do de fantaisie,
19 pieces étoffe blanche de Marseille, pour vestes,
2 caisses cotonnades de fantaisie,
200 pieces étoffe blanche à moustiquaires,
10 do alpaca noir,
25 douzaines cravates fantaisie, chemises de toutes sortes, chapeaux Rough and Ready, casquettes [illegible], Un grand assortiment de fournitures pour [illegible], toujours en mains. JOHN BELLOW Jr.
6 mai 9, Canal.

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nle Levée,
8 barriques et 6 barils huile de blanc de baleine d'hiver, épurée, 1re qualité.
7 barriques huile de baleine d'hiver 1re qualité.
160 caisses blanc de baleine, New-Bedford, 1re qualité.
447 caisses savon extra No 1, diverses marques.
500 1/2 do raisins marque John Clement.
200 caisses morue blanche fraiche, en bon état.
390 demi et quarts de barils cranberries fraîches
WHITTEMORE & CUTTER,
20mars 8, Nle Levée

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.
80 balles papier Florette,
18 caisses papier à lettre,
A vendre en entrepôt par
BERTRAND & SISOS,
28av Encoignure Royale et Bienville.

VANILLE—5 caisses vanille, en débarquement de la goëlette Orégon, de Tampico, et à vendre par BERTRAND & SISOS,
5mai Encoignure Royale et Bienville.

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

BRIN de Fil—Extra fin et bel ordinaire, 4/4, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

SPARADRAP très frais en paquets de 5, 18 et 20 yardes à vendre en gros par H. BONNABEL,
21 mai Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas

INDIGO—8 surons Guatemala, à vendre par
21 mai L. CANTIN, 42, Gravier

FROMAGE—200 caisses en débarquement du vapeur Ben Franklin, à vendre par
W. H. SIMMONS,
27 mai 44 Poydras

SANGSUES—3 caisses venant de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,

LE soussigné désirant de clore ses ventes aussitôt que possible, son grand stock de Marchandises de Fantaisie et de Modistes, est déterminé à réduire ses prix tels qu'ils pourront satisfaire les personnes [illegible] lesquels sont priés de venir examiner ces marchandises; ils pourront se convaincre qu'il y aura avantage pour eux.
Habillemens en cachemire riche, [illegible] de laine, soierie, satin broché, [illegible]

CANDIDATS COMME ASSESSEURS.

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH ULYSSE CHEVALIER comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS EMILIEN CHARBONNET comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité. 6juin

☞ Veuillez annoncer M. VICTOR SERE comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. FELIX M. JACOBS est candidat comme Assesseur de la première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. FREDERICK PREVOST comme candidat à l'une des places d'Assesseurs de la 1ère Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. E. F. THEARD, comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. Louis MONTAMAT, comme candidat à la place d'assesseur, pour la troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. J. BEAUMONT LIVEAUDAIS, comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer Mrs. EVARISTE WILTZ et Eug. ROCHEREAU, comme candidats aux places d'Assesseurs de la Municipalité No. 3.

☞ Veuillez annoncer M. P. L. MAILLOUX, comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. EMANUEL MAYRONNE est candidat pour la place d'assesseur de la Municipalité No 3.

EN VENTE, à la Librairie de LELIEVRE, No 210, rue Royale, encoignure place St. Antoine.
Dictionnaire d'histoire et de géographie, par Bouillet.
Lettres sur les revolutions du globe, par Bertrand.
Voyages nouveaux par terre et par mer. Volumes 1 a 4.
Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers. Vol. 6e, relie.
Vignettes, cartes et plans, pour idem.
Illustration, journal universel.
Morale du Nouveau Testament.
Souvenirs de conferences et prônes.
Grand assortiment de livres de prières et de piété.
Bibliothèque magnetique, composée des auteurs suivants:
Deleuze—Instruction pratique.
Teste—Magnetisme expliqué.
Teste—Manuel du Magnetisme.
Dupotet—De l'Etudiant magnetiseur.
Dupotet—Cours de Magnetisme en sept leçons.
Gauthier (Aubin)—Introduction au magnetisme.
—Histoire du Somnambulisme.
—Traité pratique du Magnetisme animal.
—Magnetisme catholique.
L'abbé J. B. L.—Le Magnetisme et le Somnambulisme devant les corps savans, la cour de Rome, &c.
—Defense theologique du Magnetisme.
Lafontaine—L'Art de magnetiser.
Dupau—Lettres sur le Magnetisme.
Bilot—Correspondance sur idem.
Somnologie magnetique, par Loisson de Guinaumont.
Livres elementaires pour l'etude de la langue française, par
Letellier, Noel & Chapsal, Charles Martin, Poitevin, &c., &c. 14 juin

300 caisses et barils, sucre raffiné de Boston.
500 barillets clous de Boston, de 4 à 60.
150 sacs poivre noir; 150 do café Java.
800 boites thé, de 6 et 13 lbs J. & P.
50 demi boites thé do. J. & G.
50 do do imperial et noir.
20 barriques Saleratus, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
14juin 40, Gravier.

SEL de soude, camomille allemande,
Lichen d'Islande, carbonate d'ammoniaque,
Tamarins, opium, pâte de jujubes.
Racine de scille, super carbonate de soude,
Peaux pour batteurs d'or, gomme Stellac,
Potasse, caustique, crue, potasse blanche,
Capsules de copahu No 1, 2 et 3 Leroux,
Huile de foie de morue, en capsules comme les sondites,
Huile de palma christi, en capsules, &c., &c., en débarquement et à vendre en gros par
H. BONNABEL, Droguiste
14 juin 37, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Ferrere, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
40 caisses vin, vieux haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles
30 do vin, vieux Chateau Latour, en grandes et demi bouteilles.
30 do vin, vieux Chateau Lafitte.
30 do do Chateau Margaux.
50 do do St-Emilion.
300 do do ordinaire St Julien.
200 do do do St Estèphe.
10 do mastic à bouteilles.
10 cuveaux fromage de Gruyere.
12 sacs pâtes truffées assorties.
2 do do en quart de bettes assortis.
15,000 bouchons longs. 15,000 do demi long.
10,000 do courts. FERBOS.
14 juin Encoignure Royale et Dumaine

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Le Ferrere, de Bordeaux:
200 barriques vin rouge ordinaire et bon ordinaire
20 do do do Montferrand.
8 quarts cognac.
300 caisses vin rouge St-Julien, bon ordinaire.
100 do do Chateau Belair Medoc.
1 do chaussures indienne, Mulhouse.
DOMINIQUE LANATA,
14 juin 9 rue Jefferson

EN débarquement du navire Ferrere, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné
125 barriques vin rouge.
102 barils et demi barriques vin blanc Haut Saut.
200 caisses vin rouge St Julien.
10 quarts de pipe cognac, bonne [illegible] Castillon
14juin—1g G. M. LUCAS, 30, Bienville

EN débarquement du navire français Ferrere, de Bordeaux,
8 barriques vin rouge St Julien.
8 do do St Estephe à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
11juin 67 & 36, rue de Chartres

CLOUS.—200 barillets de Weymouth, assortis comme suit: 10 barillets de 4 P, 50 do 6 P. 60 do 8 P. 50 do 10 P. 20 do 12 P; 20 do 20 P.—En débarquement du brick Maria, et à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
23mai 54, Vieille Levee.

EN débarquement de la barque Providence, de Marseille, et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge Bergasse, 1ere classe;
50 paniers huile de J. Plagnol, en grandes et en petites bouteilles. G. M. LUCAS,
10juin 30, Bienville

TOILES A DRAPS—De Lawrence C., Monument A; Globe A, Cabot A, Cherepee D, et une variété d'autres toiles à draps, de 4/4 de large, en magasin et à vendre par
11juin DE FOREST & Co, 20, Douane

CAFE—400 sacs café Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
11 juin 26, Vieille Levée.

CIGARES—En débarquement et à vendre par le soussigné, 100,000 CIGARES.
11 juin CHS. DUPOUR, 11 rue Conti

A VENDRE en débarquement du navire Providence. 400 paniers de 12 bouteilles huile d'olive; 60 paniers de 12 demi-bouteilles do.
MARTIAL PEYRET & CO,
11 juin 27, rue St Louis.

CHANDELLES.—50 caisses blanc de baleine, 1ere qualité, en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
10juin 60, Camp.

GRAISSE—100 barils en feuille 1ère qualité à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
10 juin 60, Camp

HARICOTS—200 barils haricots blancs en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
10 juin 60, Camp

SUCRE HAVANE—40 caisses en débarquement de la goel. Ontiva à vendre par L. CANTIN,
10juin 42, Gravier

MIEL—10 tierçons, venant de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,
10juin 44, Poydras.

CAFE Havane.—En débarquement de la goelette Ontiva, à vendre par W. H. SIMMONS,
10juin 44, Poydras.

SUCRE.—53 caisses jaune supérieur, en débarquement de la goel. Ontiva, à vendre par
W. H. SIMMONS,
10juin 44, Poydras.

O. TALAMON, 44, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir par le navire Wheaton, du Havre:
50 caisses veaux vernis de Nys, qu'il vendra à très bas prix. 29 mai

RECU par le navire South Carolina, du Havre
12 balles cotonnade, bleu unie,
2 caisses bretelles de toute qualité,
2 do parfumeries assorties,
1 do eventails fins et ordinaires, à vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

RECU par le Genessee, de New York: un superbe assortiment de baleines.
do do de peignes fins.
do do de savons ordinaires.
à vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

AVIS aux amateurs de pêche—Seines de toutes dimensions, à vendre par
O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

CONSERVES alimentaires.—En débarquement du brick Pivoner, de Bordeaux:
168 boites champignons; 300 demi do do;
100 demi-boites truffes, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
10 mai 17 & 19, St Louis.

WERMOUTH—20 caisses de wermouth de 1re qualité, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
8juin Encoign. Royale & Bienville.

SUCRE DE LA HAVANE—47 caisses jaune, 1re qualité, en débarquement et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

TABAC—47 balles en feuilles, en débarquement et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

CHANDELLES de l'Etoile—150 caisses en débarquement du vapeur Pontiac, à vendre par
14 mai W. H. SIMMONS, 44, Poydras

WHISKEY—250 barils rectifié en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
14 mai 44, Poydras

GRAISSE & WHISKEY—5 barils graisse No. 2; 14 barils vieux Whisky Monongahela, à vendre pour clore une facture par
14 mai W. H. SIMMONS, 44, Poydras

SUCRE RAFFINE de Boston—300 caisses et barils,
POIVRE—100 sacs,
MAQUEREAUX—150 barils no 3.
THE—300 [illegible]
SACS EN PITRE—[illegible] 2 1/2 boisseaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
40, Gravier

AUX DAMES.
☞ Ne négligez pas votre beauté—On a souvent observé que dans ce pays, les femmes, dont la beauté est proverbiale, négligent beaucoup leur chevelure. Souvent l'effet immédiat d'une maladie grave est de faire tomber ces cheveux, et malgré [illegible] tout à la santé, cette parure d'une jolie femme [illegible] Pourquoi ne pas essayer le célèbre Baume de Colombie, d'Oldridge [illegible] seul remède connu qui arrête la chute des cheveux et leur rend tout leur lustre.
COMSTOCK & Co,
14 juin [illegible]

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Depot chez Bertrand & Sisos, *Encoignure Royale et Bienville.*
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves, et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que lorsque des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le medecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif et pour arriver à ce but employer ce vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

CALLIGRAPHIE
De nouvelles classes se forment, à 8 heures du matin, chez MM Dolbear, 15, rue du Camp—Les autres classes restent comme auparavant.
Le nombre des leçons n'est pas limité. On prie le public de visiter l'établissement, afin de juger par soi-même.
☞ En vente, la 5e édition du Traité de Calligraphie, par Dolbear. 14 juin

NEGRE PERDU.
Un jeune nègre âgé d'environ 12ans, nommé REUB, parlant anglais et un peu français, s'est promené avec difficulté, s'est perdu depuis le 9 courant. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera à son maître Jules Ferrier, au bayou St Jean ou à Girard & Ferrier, rue Conti, 11.
14juin

CHAPEAUX—6 caisses chapeaux de soie, style de Paris, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, St Louis

HUILE—115 paniers, bouteilles de 24 onces, Plagnol, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

VIN DE MARSEILLE—25 barriques, Bergasse à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14juin 17 et 19 rue St Louis.

EAU DE FLEURS D'ORANGER—56 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14juin 17 et 19, rue St-Louis

BOUCHONS—4 balles de 20,000 chacune, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14juin 17 et 19, rue St Louis

CHAMPAGNE—50 paniers, supérieur, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis.

CHATEAU LAFFITE—16 caisses, 1re qualité à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

VINS—40 barriques vin rouge; 27 do blanc, en débarquement du navire Ferrere, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

CHAMPIGNONS—12 caisses et demi caisses truffes; 2 caisses sardines, 78 caisses, [illegible], à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19 rue St-Louis

EAU DE-VIE—16 quarts, Ph. Godard; 10 demi pipes J. J. Dupuy, 3 do Castillon, 1825; 2 quarts do do; 2 demi pipes Leger frères, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

Pharmacie de Chabance.
RUE Royale, encoignure Hôpital. On vient de recevoir à cette Pharmacie, par le navire South Carolina, les medicaments patentés suivants:
1o. Charbon antiseptique, employé comme préservatif des fièvres graves, fièvres typhoides, choléra, fièvre jaune, peste, &c. &c. préparé par G. Weber, pharmacien à Paris.
2o. Electuaire antiseptique, employé pour les mêmes maladies que ci-dessus, préparé par le même.
3o. Copahine mege, preparée par Sozeau, pharmacien à Paris.
4o. Cremote Billard preparée par Gasquet Billard, propriétaire.
5o. Huile tonique contre la chute des cheveux, preparée par G. Weber, pharmacien à Paris.—Ce cosmétique arrête la chute de cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes. Il [illegible] retarde le grisonnement.
6o. Sirop végétal indien de J. Richard, pour l'asthme et les affections de poitrine.
CHABANCE, Pharmacien,
31 mai—1m. Eng. Royale et Hôpital.

L'Hotel de la Baie St-Louis
EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, qui sont aussi bien traités dans cet établissement que dans aucun autre dans le sud. Les huîtres et les poissons y sont en abondance.
On trouvera des bateaux et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher &c., &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés.
F. C. A. LEVIS [illegible]
29 mai—3m

BRODERIE.
MADAME H. JULIEN, Modiste, rue Royale, No. 152, connue par son talent remarquable à exécuter et à enseigner la broderie, prend la liberté d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle Orléans, qui auraient quelques jolis ouvrages à faire exécuter, ou qui voudraient se perfectionner dans cet art utile et agréable.
Madame Julien peut disposer de quelques heures par jour, soit pour des Institutions de jeunes demoiselles, soit pour les personnes qui désireraient prendre des leçons à domicile. Pour justifier le bon patronage qu'elle espère que les dames voudront bien lui accorder, ses prix seront modérés et très raisonnables. juin—1m.

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente:
220 caisses sucre Havane, jaune et brun,
40 sacs café Havane,
100 m. cigares de la Havane, Regalias et Millar;
68 demi pipes vin de Catalogne,
20 barils vinaigre blanc,
20 barils vin d'Oporto,
9 do vin muscat.
Aussi ayant droit au draw back, et convenable pour le marché mexicain:
75 paniers faïence, importés expressément pour le marché mexicain;
3 balles draps do do do
1 caisse soierie, do do do
1 caisse coutellerie, do do do
HEPBURN & TURPIN,
8juin 31, Vieille Levée.

CHAINES DE CABLE.—Une chaine qui a déjà servi, mesurant 80 brasses et de la dimension d'un pouce et un quart, est offerte en vente par HEPBURN & TURPIN,
10juin 31, Vieille Levee.

VINAIGRE DE VIN BLANC—30 bard vinaigre de vin blanc, première qualité, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
6avril 31 Vieille Levee

CAFE Havane—70 sacs café Havane, reçus par le St Mary, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
29av 31, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—110 milliers, regalias & millar, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
29 av 31 Vieille Levee

DRAP ECARLATE—Cinq pieces drap français écarlate, de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67, rue de Chartres.

SUCRE—450 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

CAFE HAVANE.—82 sacs en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
31 mai 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—160 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31mai 26, Vieille Levee

VIN importé directement de Bordeaux—Montferrant, Haut Sauterne, Chateau Margau, Lafite, Blancquefort, Vin en caisse—Eau-de-Vie, de Cognac à vendre par P. LONGIS,
31 mai Rue Royale No 116

VIN de Madère.—20 Barils vin de Madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116

VIN vieux d'Oporto.—1 Pipe vin vieux d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN DE MARSEILLE.—40 barriques vin de Marseille à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN PORTO DE MARSEILLE.—100 quarts vin d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Madère de Marseille—25 Quarts madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Chéry directement importé — 20 Barils vin de Chéry à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

Cotonnades, Cotonnades.
Reçu par les derniers arrivages de France, 10 balles cotonnade française supérieure, à vendre à bon marché pour clore une facture, par
27 mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

Baréges, Baréges.
LE soussigné vient de recevoir directement de Paris, 10 cartons de baréges, dans les dessins les plus riches, sur lesquels il appelle l'attention des dames.
Aussi—300 rideaux blancs brodés, à des prix réduits. A. C. GOUGH,
27 mai 28, Chartres.

SUCRE de la Havane—500 caisses blanc, jaune et terre, à vendre par B. VALLS,
3juin 96, Commune

CAFE—75 sacs Havane, à vendre par
3juin B. VALLS, 96, Commune

MIEL—8 tierçons, à vendre par B. VALLS,
3juin 96, Commune

CHARBON pulverisé— à vendre par B. VALLS,
3juin 96, Commune

GINGEMBRE sec—12 sacs, à vendre par
3juin B. VALLS, 96, Commune

AMANDES douces ecossées—100 caisses, à vendre par B. VALLS,
3juin 96, Commune

HUILE de peppermint—3 estagnons, à vendre par B. VALLS,
3juin 96, Commune

TABAC de la Havane—60 bales, à vendre par
3juin B. VALLS, 96, Commune

NOIR ANIMAL de Philadelphie — 10 barils, à vendre par B. VALLS,
3juin 96, Commune

SUCRE de la Havane—66 caisses, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par
B. VALLS, 96, Commune

MIEL—3 boucauts, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par
B. VALLS, 96, Commune.

AVIS D'ELECTION D'ASSESSEURS DE TAXES.
EN vertu d'un ordre [illegible] de son Excellence [illegible] Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] d'Orléans [illegible] lundi [illegible]
Les polls [illegible] depuis neuf heures du matin jusqu'à [illegible] de l'après-midi [illegible] les élections des [illegible] de l'Assemblée Générale, [illegible] pourra désigner le Conseil-Général de la Nouvelle-Orléans pour les trois municipalités [illegible] de justice pour cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve Mississippi, et les dites élections seront conduites et dirigées par des commissaires et secrétaires nommés par les autorités [illegible], conformément à un acte de la Législature, intitulé: "Acte pour régler les élections dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson", approuvé le 25 janvier 1847. Le tout devant être fait selon la loi, et les retours transmis au sherif.
Bureau du Sherif, Paroisse d'Orléans 7 juin 1847
7juin—30 JOHN L. LEWIS, Sherif.

Romans! Romans!
GRANDE variété de Romans français à vendre à très bas prix, pour clore une consignation, Chez LELIEVRE, No 210, rue Royale, encoignure du Jardin St-Antoine. 5juin—1m

AVIS.
UNE élection de cinq directeurs de la Compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche, aura lieu au bureau de la dite Compagnie, rue Royale, No. 170, samedi, le 26 juin courant, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.
Par ordre de la direction. M. V. LABARRE.
12 juin—4t Secrétaire.

AVIS.—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société, et continueront les affaires d'encan sous la raison commerciale de BEARD, CALHOUN & Co.
JOSEPH R. BEARD,
JOHN CALHOUN,
PAUL E. LAYET.
Nlle Orléans, 9 juin 1847. 12 juin

AVIS.—Conduit au bureau du constable de la 3e Municipalité par M. Daniel Charbet, une petite fille blanche, âgée d'environ 7 ans, répondant au nom de Mary; elle a été trouvée rue des Champs Elysées.
Les parents de cette enfant, pourront la réclamer au bureau du constable de la 3e Municipalité encoignures Champs Elysées et Grands-Hommes
Nouvelle-Orléans, 11 juin 1847.
E. MAZERAT, capitaine.

AUX BEAUX CHAINES VERTS *A BELOXI.*
La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.
De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.
La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces.
On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.
Des domestiques fidèles et intelligents, sont toujours à la disposition des pensionnaires.
A l'arrivée des steamboats, et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat
Les prix seront modérés. 12 juin—9t

Jolie résidence d'été située a Lewisburg.
A VENDRE une propriété très agréable, située à Lewisburg, sur le rivage du Lac. Cette propriété mesure un demi acre de face au Lac, sur huit arpents de profondeur: il existe dessus une très jolie maison, avec de bonnes dépendances, écuries, étable, etc. etc. [illegible] l'ameublement convenable pour une famille respectable. Aussi [illegible] chevaux et une charrette.
Le tout sera vendu en bloc, bon marché et à des conditions très avantageuses.
S'adresser à BEARD, CALHOUN & Co.
10 juin—10f 8 Arcade de Banks

Charmante Propriete à vendre.
A vendre à des conditions très avantageuses, une jolie petite propriété située en haut de la paroisse St Jean Baptiste, rive droite du fleuve, à un demi mille de l'Eglise et de la Maison de Cour.
C'est une charmante résidence parfaitement installée, il y a dessus une belle maison de maître et les établissements et dépendances [illegible] et des arbres fruitiers et d'agrément.
Ce serait une excellente acquisition pour un médecin ou un avocat qui désirerait exercer leur profession à la campagne.
Pour plus amples détails et les conditions, s'adresser sur les lieux ou à M. J. P. Dochote, courtier, 15, passage de la Bourse, Nouvelle-Orleans.
10juin—3t

105, Royale.
F & J LACOSTE, reçoivent en débarquement du navire Constantine, arrivant du Havre, Bretelles élastiques, de toutes qualités.
Do en coton tricotées,
Rubans fil, numéros assortis. Anneaux à rideaux [illegible] blanc et noir en fil.
[illegible] en coton, fil, soie, pour hommes, femmes et enfants de tout âge.
Parapluies de 24 à 36 pouces.
Savons de toutes qualités
Pommades en pots ordinaires, extra et [illegible]
Crème de Perse en pots et en verres.
Essences de toutes odeurs et dimensions.
Peignes à retaper, écaille, buffle, imitation buffle et écaille, aussi en corne toutes grandeurs.
D'importations antérieures.
Cravates, merinos, boutons pour habits, pantalons et chemises.
Boutons nacre toutes qualités et grandeurs.
Cravates soie noire, façonnées et jaconats.
Mouchoirs batiste ordinaires, imprimés couleurs à ourlets, à vignettes, brodés et garnis dentelles aussi mouchoirs en pièces.
[illegible] pour robes et rubans divers numéros.
Cols de fichus, modestes, bonnets [illegible] bandes [illegible], dentelles, imitation valenciennes, &c., &c., &c.
[illegible] en toile fabrique française.
Toujours en magasin, un assortiment complet de vins rouges, blancs, liqueurs, kirsch, absinthe [illegible] garanties, bouchons et damejeannes.
F. V. RASPAIL.
Un assortiment complet de tous les médicaments indiqués dans le manuel annuaire de la santé, ainsi que son ouvrage intitulé, Histoire naturelle de la santé et de la maladie, avec le Manuel [illegible]

BOUTEILLES VIDES.—50 paniers bouteilles vides, en débarquement du navire Providence, à vendre par NUMA LACOSTE
103, rue Royale

A vendre, en magasin, 300 barriques vin rouge Montferrand, Queyries, St Emilion No 1, 2 et 3 St Julien Medoc, marquis d'Aligre, chateau Margaux St Estephe Medoc, chateau Lafitte chateau Leoville et Haut Brion. 200 tierçons des mêmes marques. [illegible] Sauterne et Barsac; 300 caisses vin Haut Sauterne; 100 paniers Champagne de toutes les marques; 18 tierçons vinaigre; 11 barils Cognac A Seignette; 20 barils vieux Cognac 1805; 100 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, 200 paniers anisette surfine, superfine et extra surfine. 50 caisses curaçao, marasquin, fruits à l'eau de vie [illegible]; 100 paniers guignolet, 25 caisses absinthe, capres, olives, cornichons, 100 paniers huile d'olive Plagnol; 150 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons; 50 mille bouchons fins, sortis et extra surfine, par NUMA LACOSTE,
10 juin 103, rue Royale

EN magasin, 250 caisses absinthe Jeran et Le Maitre, Saravajol, Brunetou et Co, à vendre par NUMA LACOSTE,
10juin 103, Royale

POIVRE—130 sacs poivre, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
1 juin 40 Gravier

THE—30 demi boites Impérial,
15 caisses canisters do
15 do Thé noir, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

MAQUEREAUX.—100 barils no 3 du Sud, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier.

CAFE JAVA.—150 sacs à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

SUCRE BOSTON—250 caisses et barils, en poudre et en morceaux, à vendre par
1 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CACAO—5 sacs Guayaquil, 20 do de Caracas, 60 do [illegible] pour oiseaux, 25 do.—Huile d'anis, 1 caisse, en débarquement de la barque Ja. Smith, et à vendre par B. VALLS,
9juin 96, Commune

CIGARES de la Havane—71,850.—Vin de Jerez, en 4 barils, en débarquement du brick Orleans, à vendre par
9juin B. VALLS, 96, Commune

VANILLE.—40 caisses en débarquement du brick Columbus, venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levee.

JALAP.—31 balles jalap, en débarquement du brick Columbus venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levee

SUCRE Havane—blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
12 juin 32, Vieille Levee.

CAFE HAVANE—En magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
12 juin 32, Vieille Levee.

CIGARES Principes—Veritables, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
12 juin 32, Vieille Levee

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures marques de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
12 juin 32, Vieille Levee

FEVES A SEMER de la Caroline.—30 sacs, maintenant en mains, à vendre bon marché par
12 juin WM. DINN, 11 Commune

GRAINES FRAICHES de jardin.—Le soussigné informe ses nombreux habitués, qu'il donne maintenant ses ordres pour son assortiment de graines fraîches, et les prie de lui transmettre ses commandes aussitôt que possible. WM. DINN,
11, Commune.

A VENDRE en débarquement du navire Ferrere, venant de Bordeaux:
18 barriques vin rouge; 18 demi-do blanc.
40 caisses cerises à l'eau de vie;
402 caisses vin rouge capsulé et étiqueté, qualité supérieure. V. MAIGNAN,
12 juin 67, rue St-Louis

FEVES à semer très fraîches, à vendre par
A. LAROSE & Co,
12 juin 71 Vieille Levee

AMIDON—50 caisses amidon en débarquement et à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 juin 11 et 15, St Louis

A vendre en débarquement du navire Ferrere, venant de Bordeaux:
30 barils 15,000 bouchons pointus,
7 do 15,000 do longs fins
V. MAIGNAN
12 juin 67, rue St Louis

SUCRE HAVANE—Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26, Vieille Levee

[illegible] balles [illegible] Cuba, pour [illegible] TROISGROS & LAMPRE,
26, Vieille Levee

[illegible] Providence, de Marseille [illegible] P. LONGIS, 116, rue Royale.